



## **Rapport du maire sur la situation financière**

Conformément aux nouvelles dispositions du projet de loi 122 relativement à la transparence et information aux citoyens qui vise à améliorer la transparence des décisions prises par les municipalités en privilégiant une reddition de comptes aux citoyens plutôt qu'envers l'État, le maire doit, en vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier annuel préparé par le vérificateur externe, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin.

### **Faits saillants du rapport financier 2017**

Le rapport financier annuel de la municipalité de Nominingue a été présenté par notre vérificateur externe, la firme Amyot Gélinas et déposé lors de la séance du conseil tenue le 22 mai dernier. Le rapport financier pour l'année 2017 indique un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 473 405 \$, soit 9,4 % d'un budget de 5,045 M\$. Cet excédent de fonctionnement est attribuable à des revenus nets additionnels de 258,4 k\$ combinés à des économies réalisées au chapitre des dépenses, pour un montant de 215 k\$ en dépenses nettes. Au 31 décembre 2017, le surplus accumulé non affecté atteint donc 611 935 \$.

Cet excédent budgétaire peut principalement être expliqué comme suit :

Tout d'abord, en ce qui a trait aux revenus, l'écart s'explique essentiellement par la vente d'actifs, tel un terrain, ainsi qu'un véhicule, totalisant 125,5 k\$. Également, des revenus de transferts supplémentaires ont conféré à la Municipalité des revenus additionnels de l'ordre de 45,5 k\$, en raison principalement d'une subvention obtenue relativement à l'amélioration du chemin des Ormes, ainsi que de revenus de subventions supérieurs à ce qui avait été prévu relativement à la construction de la caserne incendie et à la gestion des matières résiduelles. Finalement, la vente de permis de construction / rénovation entre autres, de même que le marché immobilier ont permis des revenus additionnels de l'ordre de 62,4 k\$ grâce à des revenus de taxes et de droits sur les mutations immobilières.

Concernant les dépenses, des économies de 108 k\$ ont été réalisées à l'égard des dépenses de voirie par une gestion rigoureuse des ressources humaines et un seul épandage d'abat-poussière sur les deux qui étaient prévus à cause d'un été pluvieux. Également, ce sont 39,5 k\$ qui ont pu être économisés au niveau de l'hygiène du milieu, principalement grâce aux réparations de fuites effectuées sur le réseau d'aqueduc qui ont permis de réduire considérablement le volume d'eau à traiter. Finalement, 8 k\$ ont pu être épargnés grâce à la réalisation en régie des travaux de restauration des belvédères sur le parc linéaire P'tit Train du Nord et 15,3 k\$ en dépenses d'élections puisque le conseil municipal fût élu par acclamation.

### **Utilisation de l'excédent de fonctionnement**

L'excédent de fonctionnement sera majoritairement consacré à l'augmentation du fonds de roulement de la Municipalité de 300 k\$, portant ainsi ce fonds à 900 k\$ (dont 431,7 k\$ sont déjà engagés) destinés à subvenir à certaines dépenses d'entretien, de restauration et d'acquisition en immobilisations pour limiter notre endettement. Le solde servira à couvrir certaines dépenses non récurrentes qui pourraient survenir au fil des années à venir, telles qu'une étude pour le contrôle biologique des insectes piqueurs qui est prévue en 2018, de même qu'une éventuelle étude pour déterminer un site adéquat pour le dépôt de neige usée.

### **Contrôle des dépenses et augmentation de la richesse foncière uniformisée**

Selon le profil financier publié en octobre 2017 par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), le ratio des charges nettes par 100 \$ de richesse foncière uniformisée (RFU) s'établissait à 1,16 % au 31 décembre 2016, comparativement à 1,53 % pour l'ensemble de la MRC d'Antoine-Labelle, soit 21,6 % inférieur à la moyenne et 1,44 % pour l'ensemble des municipalités de 2 000 à 9 999 habitants, soit 27,1 % inférieur à la moyenne. En 2017, ce ratio s'établit à 1,12 %, ce qui démontre bien que la municipalité de Nominique exerce un contrôle serré de ses dépenses afin de s'acquitter de façon optimale de ses obligations financières actuelles.

Un tel ratio signifie également que l'économie locale se maintient. En effet, la RFU a connu en 2017 une augmentation de 13,5 M\$ pour s'établir à 462,3 M\$, soit une augmentation par rapport à l'an dernier de 2,92 %. Depuis les cinq dernières années, la RFU a augmenté de 48,2 M\$, soit 10,42 % et depuis les dix dernières années, elle a connu une augmentation de 143,1 M\$, soit 30,96 %.

### **Endettement et valeur des actifs**

La dette nette de la municipalité de Nominique et de ses organismes contrôlés (Régie intermunicipale des déchets de la Rouge) s'élève à 4,02 M\$, dont 1,58 M\$ sont à la charge du gouvernement du Québec par des revenus de subventions futurs découlant d'ententes. La dette nette de la Municipalité est donc en diminution de 248,6 k\$ comparativement à 2016. De surcroît, il importe de mentionner l'augmentation de la valeur des actifs financiers et non financiers qui est passée de 9,1 M\$ à 11 M\$, soit une augmentation de 17,5 %. Ainsi, la valeur de nos actifs est 2,74 fois plus élevée que notre dette. Concrètement, c'est l'équivalent d'une hypothèque de 73 k\$ pour une propriété qui en vaudrait 200 k\$.

Également, l'endettement total net par 100 \$ de RFU était de 0,80 \$ au 31 décembre 2016, comparativement à 1,23 \$ pour l'ensemble de la MRC d'Antoine-Labelle, soit 35 % inférieur à la moyenne et 1,74 \$ pour l'ensemble des municipalités de 2 000 à 9 999 habitants, soit 54 % inférieur à la moyenne.

### **Investissements et réalisations marquantes de 2017**

En 2017, la municipalité a pu réaliser plusieurs investissements grâce à ses réserves particulières et à son fonds de roulement, mais également grâce à diverses subventions gouvernementales qui ont pu nous être octroyées. Parce que l'accent a été mis sur l'optimisation des dépenses afin d'en faire plus avec moins, nous avons pu accomplir ces projets tout en conservant un niveau d'endettement et un fardeau fiscal abordables.

Parmi les projets majeurs qui ont pu se matérialiser en 2017, on compte notamment :

- la réalisation de plans et devis pour le dépôt d'une demande d'aide financière pour la réfection du chemin Tour-du-Lac;
- l'amélioration des chemins des Merisiers, des Grives, des Geais-Bleus et des Ormes;
- le remplacement d'un ponceau sur le chemin Beaubien;
- les travaux de réfection et d'amélioration du réseau d'aqueduc, notamment sur les rues St-Ignace, Martineau, Saint-Michel, des Merles et Constant-Lecoaneck;
- l'acquisition d'un véhicule fonctionnant à la biénergie;
- la réfection de la toiture du complexe municipal;
- les rénovations du bâtiment de l'Âge d'Or;
- les rénovations des bureaux municipaux et l'aménagement d'une clinique médicale à même l'hôtel de ville;
- l'acquisition de mobilier urbain tel des tables pique-niques et équipements à trois voies pour les matières résiduelles;
- la réalisation de plans et devis pour le dépôt d'une demande d'aide financière pour la réfection de la patinoire municipale;
- les améliorations apportées au parc Le Renouveau Rosaire-Senécal, notamment le réaménagement de l'accueil du chemin Tour-du-Lac, la réfection du sentier d'hébertisme et l'installation de signalisation;
- la réfection de belvédères situés en bordure du parc linéaire P'tit Train du Nord;
- la suite de l'aménagement d'un parcours de canot-kayak sur la rivière Saguy;
- la création du *Nomicamp Hivernal*;
- la poursuite des samedis du hameau;
- le soutien à l'Association Développement de Nomingue pour l'aménagement d'un parcours de disc golf sur le chemin des Mésanges ainsi que pour l'aménagement du site d'interprétation de la flore indigène et comestible situé en bordure du parc linéaire P'tit Train du Nord;
- le soutien à différents organismes, notamment le comité des Gares afin de permettre la poursuite de la *Grande Traite Culturelle des Gosseux, Conteux, Patenteux*;
- l'adoption d'une politique municipale pour les aînés et la famille;
- l'élaboration d'un diagnostic organisationnel visant à optimiser l'efficacité des différents services au sein de l'administration municipale;
- la suite de l'implantation du nouveau logiciel comptable;
- la poursuite d'une gestion rigoureuse, à l'interne, des personnes endettées envers la municipalité, notamment via la démarche de vente pour taxes.

À la lumière des résultats précédemment mentionnés, il est possible d'affirmer sans contredit que la municipalité de Nomingue est en excellente santé financière.

Georges Décarie  
Maire

11 juin 2018